

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 19.01.2023	Heure 07h55	Numéro 23.313	Département(s) DESC
	Annule et remplace			

Auteur-e(-s) : Nadia Chassot

Titre : Agents de sécurité publique (ASP) – Défense personnelle, moyens de contrainte

Contenu :

Les ASP sont amenés à intervenir en cas de violences conjugales, de notifications d'actes judiciaires ou d'expulsion, d'interceptions de véhicules suite à des infractions, de bagarres ou altercations dans l'espace public. Leur présence sur le terrain les expose aux potentielles menaces de personnes qui pourraient être en possession d'une arme blanche, quand eux ne sont équipés que d'un spray au poivre et d'une matraque télescopique. Aussi, le Conseil d'État envisage-t-il qu'ils puissent être dotés d'armes défensives ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Nadia Chassot

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Sarah Curty	Patricia Borloz	Océane Musitelli-Taillard
Lionel Rieder	Francis Krähenbühl	Andreas Jurt
Alain Rapin	Claudine Geiser	Pascale Leutwiler
Sloane Studer	Quentin Di Meo	Bastian Droz